



Dominic Mochrie

Associé, Franchisage et distribution

Toronto

(416) 862-5994

dmochrie@osler.com

.....
Admission au Barreau: Ontario, 2002

Domaines d'expertise

Transport et logistique

Voyages et loisirs

Automobile

Aliments et boissons

Commerce de détail et biens de consommation

Services de distribution et de la chaîne d'approvisionnement

Réglementation des services financiers

Franchisage

Publicité et marketing

Propriété intellectuelle

Dominic Mochrie se concentre sur le franchisage et la distribution, le droit du marketing de produits et le droit commercial. Il fournit des conseils pratiques et favorables aux entreprises à des clients du domaine de la distribution et du franchisage, de franchiseurs en démarrage qui travaillent à établir un nouveau réseau de franchises à d'importants franchiseurs multinationaux comptant des milliers de franchisés.

Il assure également le soutien aux clients relativement à diverses questions commerciales, notamment la protection du consommateur, le commerce de détail et le marketing.

M. Mochrie a une vaste expérience en réseaux de franchisage très divers, entre autres dans les secteurs de l'hébergement et de la vente de carburant au détail. Il fournit également des conseils stratégiques aux franchiseurs dans le cadre d'opérations de fusion-acquisition, notamment sur la structuration des opérations, sur l'analyse du risque et sur l'atténuation du risque. De plus, il a récemment aidé plusieurs franchiseurs à « nettoyer » leur programme de franchisage avant une vente.

M. Mochrie participe activement aux événements et activités de diverses associations du secteur. Il a siégé à de nombreux comités de planification de l'Association canadienne de la franchise, de l'American Bar Association, de l'International Franchise Association et de l'Association du Barreau de l'Ontario. Il est un auteur et un conférencier très demandé. Il a coprésidé la conférence de l'Association du Barreau de l'Ontario sur le droit du franchisage en 2015 et fait une présentation au forum sur le franchisage de l'American Bar Association et au symposium juridique de l'International Franchise Association. Il est également l'expert national désigné en matière de franchisage par l'International Distribution Institute pour le Canada.

M. Mochrie figure aussi aux palmarès de Chambers Canada, de Best Lawyers, de Lexpert, de Who's Who Legal: Canada (qui le salue en 2016 parmi les sept personnes les plus réputées), et il est reconnu comme un « *Legal Eagle* » par le *Franchise Times*.

Prix et reconnaissances

- **Chambers** : Droit du franchisage.
 - **Lexpert** : Droit du franchisage – franchiseur.
 - **Who's Who Legal** : Droit du franchisage; Sur la liste des 7 avocats les plus hautement appréciés.
 - **Best Lawyers in Canada** : reconnu en droit du franchisage ; et comme « avocat de l'année », droit du franchisage (2022).
 - **Franchise Times** : reconnaissance comme une « as du barreau » (*Legal Eagle*)
-

Qualifications

Formation

- Queen's University, LL.B.
 - University of Toronto, B.Sc. (Hons.)
-

Langues

- anglais
-

Associations professionnelles

- Association du Barreau canadien
- American Bar Association
- Association du Barreau de l'Ontario